

TED NUGENT [Usa] State of shock 12'' (Epic / CBS - 1979)



Si à l'inverse des discours de ce vieux réac',

on pourrait pardonner à ce [Ted Nugent](#) la couverture qui nous refait paresseusement le coup de [Weekend warriors](#), ces photos façon « beaux » gosses « un poil » too much, la voix du nouvellement arrivé **Charlie Huhn**, remplaçant parfois moyennement le démissionnaire **Derek St. Holmes** qui faisait carrément partie des meubles depuis des lustres malgré des heurts réguliers avec Maître **Ted** (un bassiste, **Walt Monaghan**, est aussi tout frais sorti de son emballage tandis que l'indéboulonnable **Cliff Davies** gère toujours batterie et -co-

production), mais putain **Ted** c'est quoi cette reprise épouvantable molle de la rotule des **BEATLES** (*I want to tell you...* de ne jamais plus faire ça) et cette affreuse ballade (*Alone*) ?

Le speed *Paralyzed*, le groovy *Take it or leave it* (qui n'est pas sans donner envie de se coller un [AEROSMITH](#) des Seventies à la suite) ou la trilogie teigneuse *Bite down hard / Snake charmer / Saddle sore* qui terminent la face B valent le coup d'oreille ; *It doesn't matter* est par contre loin d'être indispensable malgré des parties solo sympathiques, il en va de même pour le plus diplomatique *State of shock*. On n'irait pas forcément jusqu'à dire que le **Nuge** n'est que l'homme d'un seul album puisque les trois premiers et ce putain de double live déboitent quand même bien sec, mais on sent depuis 1978 que l'aiguille commence à viser le moins bien, à moins que le fait de trouver que le groupe tourne de plus en plus en rond ne soit juste qu'une impression ? En tout cas cette galette est la première à ne pas parvenir au platine, aïe.

Bien fait, ça leur apprendra à mettre les titres dans l'ordre de passage du disque.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.